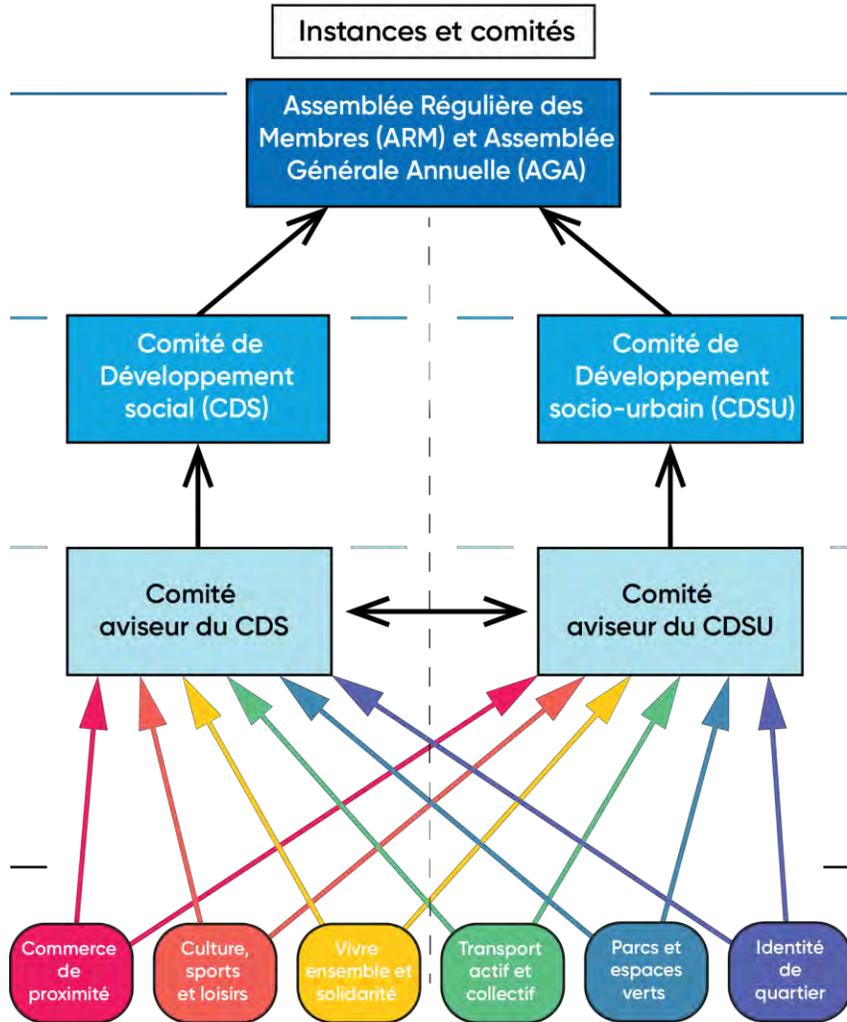


Gouvernance et comités de suivi du Plan de quartier



Rôle et mandat des comités

ARM et AGA

- Présenter et adopter le rapport d'activité et les plan d'action annuel de SME
- Présenter un bilan de mi-étape
- Diffuser de l'information sur l'avancée du plan d'action intégré
- Présenter et discuter d'enjeux plus larges
- Échanger et coopérer entre les membres
- Se positionner et/ou avoir des orientations politiques

CDS et CDSU (instances de concertation)

- Mettre en place et faire le suivi des comités de quartier ou comité de projet
- Adopter et entériner les plans d'action annuels des comités de quartier
- Aborder les enjeux hors comité de quartier et comité de projet
- Adopter et entériner les projets découlant de financement nécessitant une sélection
- Dans le cas de projets collectifs non portés par la table, des points de présentations ou de suivis de ces projets peuvent être faits

Comités aviseurs

- Faire des recommandations aux CDS et CDSU en lien avec l'avancement des stratégies d'action des comités de quartier
- Réviser et recommander au CDS et CDSU les plans d'action des comités de quartier
- Assurer le suivi des stratégies d'action des comités de quartier
- Assurer le suivi des comités de projets
- Assurer de faire des liens entre les comités de quartier et les comités de projet
- Faire des propositions à l'équipe SME et les comités sur les avenues à prendre et stratégies à adopter
- Faire l'analyse et la sélection de projet
- Documenter les démarches



Comités de quartier (CDQ)



- Proposer aux CDS et CDSU les plans d'action annuels pour chacun des comités de quartier
- S'assurer du suivi et de la mise en œuvre des stratégies d'actions et actions en lien avec leur axe apparaissant dans le plan de quartier et les plans d'action annuels
- Veiller sur les enjeux entourant leur comité de quartier et actualiser le plan d'action en conséquence
- Mobiliser les acteurs autour de l'axe prioritaire concerné
- Documenter et évaluer les démarches

Annexes

Lexique

- ▶ **Action** : Les actions sont les moyens par lesquelles on veut atteindre les changements souhaités. Nous n'avons pas besoin d'avoir beaucoup d'actions, simplement qu'elles soient porteuses et aient un potentiel de rejoindre une pluralité de partenaires et de parler aux résident·e·s.
- ▶ **Axe prioritaire** : Un grand objectif, une priorité de quartier. Les axes prioritaires ont été choisis démocratiquement et suite à de nombreuses consultations.
- ▶ **Axe transversale** : Objectif global pour le quartier. Tous les changements souhaités et stratégies d'action peuvent être influencés par cet objectif.
- ▶ **Changement souhaité** : C'est le passage d'un état à un autre, une transformation réaliste qui doit se voir dans le quartier selon un horizon de temps plus court que la vision. Les changements souhaités ont été déterminés avec le comité chargé de mettre les bases du plan de quartier en tenant compte des constats par axes prioritaires ressortis lors de la démarche Forum et en tenant compte de la vision du quartier. Ils furent validés par la suite lors de rencontres de concertation.
- ▶ **Constat** : État de la situation en lien avec un axe prioritaire.
- ▶ **Stratégie d'action** : Actions influentes ou de grands projets à mener pour actualiser nos changements souhaités.
- ▶ **Vision du quartier** : C'est la destination que l'on souhaite atteindre à long terme. Celle qui va nous guider et mobiliser nos énergies parce qu'elle est inspirante. La vision doit être suffisamment réaliste pour que toutes les personnes y croient et suffisamment optimiste pour qu'elle soit motivante et inspirante. La vision a été déterminée avec le comité chargé de mettre les bases du plan de quartier en tenant compte des constats par axes prioritaires ressortis lors de la démarche Forum. Elle fut validée par la suite lors de rencontres de concertation.



Acronymes

- ▶ ARM : Assemblée régulière des membres
- ▶ AGA : Assemblée générale annuelle
- ▶ CA : Conseil d'administration
- ▶ CDS : Comité de développement social
- ▶ CDSU : Comité de développement socio-urbain
- ▶ CDQ : Comité de quartier
- ▶ CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- ▶ SME : Solidarité Mercier-Est

Pour en savoir plus ou pour vous impliquer
au sein de votre communauté :

514 356-1917, poste 21

info@solidaritemercierest.org

8613, rue Sainte-Claire
Montréal, QC H1K 1Y1

solidaritemercierest.org



SOLIDARITÉ

Mercier-Est

